

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1396

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police

AMICALE ROTARIENNE POUR LA FRANCOPHONIE - ARF.

Objet : encourager et favoriser les relations entre les diverses institutions rotariennes pour promouvoir la Francophonie, dans le monde Rotarien, mais aussi de façon plus globale, pour un essor et un développement communs de ces deux idéaux ; la Francophonie est avant tout un projet culturel, son rôle dans l'adoption par l'Unesco de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui lui a valu la reconnaissance internationale se doit d'être rappelé ; le Rotary International, par l'intermédiaire de son réseau mondial francophone notamment, entend développer toutes les actions tendant à un renforcement du rayonnement de la Francophonie dans le monde, en développant les relations et les liens entre ses différentes institutions ou associations francophones propres, mais aussi avec toutes celles qui partagent ces mêmes valeurs ; l'association est créée pour répondre aux objectifs fixés ci-dessus, par des Rotariens et Rotariennes, Rotaractiennes et Rotaractiens, porteurs des valeurs du Rotary, pour créer ou soutenir les actions en direction de la Francophonie, dans ses dimensions culturelles en faveur de la Paix, de l'Education, de la Santé et de l'Environnement ainsi que dans tous domaines relevant des champs d'action de la Francophonie ou du Rotary International

Siège social : 40, boulevard Emile Augier, 75116 Paris.

Site internet : <https://rotaryfrancophonie.org>.

Date de la déclaration : 10 février 2023.